

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-660/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 75-660/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

14 avril 1975

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro

10 mai 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Haubrich Pierre-Paul est autorisé à exploiter le commerce des boissons, licence Ire classe au bar-restaurant situé aux Salines à Djibouti.